

Éditorial

L'atlas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le fruit de la collaboration entre l'État –à travers la Direccte et l'Insee– et la Région. S'inscrivant dans un partenariat entre l'institution régionale et la statistique publique enrichi au fil des ans depuis les années 2000, cet atlas constitue un « socle » rassemblant dans un document unique les principaux diagnostics établis ces dernières années avec l'ambition de mieux connaître pour mieux agir.

À l'heure où la loi confie aux Régions un rôle majeur d'impulsion et de pilotage pour l'aménagement et le développement de leurs territoires, il est utile de disposer d'un nouvel atlas géographique commenté s'attachant à décrire la région dans ses composantes physiques, humaines et économiques. Dans cette perspective, le territoire régional est appréhendé dans son environnement européen et son nouveau cadre institutionnel.

Sont ainsi abordés des thèmes variés qui permettent de positionner Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les régions d'Europe : démographie et conditions de vie, activités économiques, appareil de formation, mobilités, environnement, organisation des territoires. Cet atlas se matérialise sous la forme d'une synthèse accessible, organisée en dix thématiques qui présentent les différentes dimensions structurant le territoire régional à partir des données les plus récentes.

Il permet une nouvelle approche des enjeux régionaux afin de mieux orienter les politiques publiques partagées entre l'État et la Région.

Nous vous souhaitons une bonne (re)découverte de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Christian Estrosi

Président du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Stéphane Bouillon

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

